Vivre la ville!

Mercredi 13.05.20 | 53e année | N° 17

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Violaine Blétry-de Montmollin

Vigilante liberté!

Ce lundi 11 mai a marqué une étape importante dans le déconfinement progressif décidé par le Conseil fédéral. Une partie des élèves sont de retour à l'école, les lieux de culture sont accessibles et l'ensemble des commerces, restaurants, cafés et bars peuvent à nouveau ouvrir. Après deux mois d'isolement forcé, ce retour à une forme de normalité est réjouissant, d'autant plus qu'il nous permet de retrouver certaines libertés abandonnées.

Ce lundi a aussi coïncidé avec la reprise du fonctionnement ordinaire de notre parlement. Décentralisé au Château de Neuchâtel, mesures barrières obligent, il a su prendre la hauteur nécessaire aux débats liés à la crise sanitaire et aux enjeux économiques et sociaux qui en découlent.

Quel sera le monde de l'après-Covid? En modifiant nos comportements, notre mobilité, nos modes de consommation, la crise a révélé l'importance de nos liens sociaux, de nos commerces de proximité, elle a fait émerger de nouvelles solidarités et des modes de travail inédits. En nous faisant patienter dans des files d'attente, ou passer des week-ends entiers à la maison, elle nous a réconciliés avec l'ennui, nous a fait partager des moments, plus riches, plus intenses, avec nos proches, qu'ils soient «confinés» ou derrière l'écran d'une visioconférence. De tout cela, nous devrons conserver le meilleur pour définir nos politiques futures.

Mais à plus court terme, et malgré cette vie qui renaît, le virus est toujours là. Nous devrons sans doute vivre avec lui dorénavant au quotidien et ne pas relâcher notre vigilance, car la normalité que nous connaissions hier n'est pas celle d'aujourd'hui, ni certainement celle de demain.

Restons solidaires et responsables, au nom de la Liberté!

Directrice de la Sécurité

Christine Gaillard et Julien Perrot ont officialisé le partenariat entre la Ville de Neuchâtel et la «Revue Salamandre» le long du parcours Nature en ville entre Monruz et le Laténium. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Bienvenue à la Salamandre!

Encore plus de nature dans votre journal: dès le 3 juin, «Vivre la ville» publiera chaque mois des chroniques signées de la «Revue Salamandre». Une nouvelle offre destinée à mieux connaître la faune et la flore à proximité de chez nous.

Bonne nouvelle pour les amoureux de la nature: la Salamandre se glissera désormais dans les pages de votre journal, pour le plaisir de ses lectrices et lecteurs! Ces chroniques mensuelles seront inspirées de récents numéros du magazine naturaliste, et adaptés au contexte urbain neuchâtelois. On débutera avec l'observation du hérisson dans les jardins privés en ville, et des conseils pour lui faciliter la vie.

Né dans le contexte du Covid-19

«Ce partenariat entre la Revue Salamandre et la Ville de Neuchâtel met à l'honneur les trésors de la nature sous toutes ses formes», se réjouit la conseillère communale Christine Gaillard. Julien Perrot, fondateur et rédacteur en chef de la revue éditée à Neuchâtel, se dit aussi convaincu que «notre avenir passe forcément par davantage de respect pour notre planète Terre, à commencer par la biodiversité toute autour de chez nous. Ce partenariat est l'occasion de présenter plein de belles choses à découvrir sur le pas de sa porte et à encourager chacun d'entre nous à respecter et protéger la nature au quotidien».

L'idée de ce partenariat est né dans le contexte de ces derniers mois: «Le coup d'arrêt donné aux activités humaines habituelles à cause du Covid-19 a donné l'occasion à beaucoup de gens de réfléchir sur les liens, ou l'absence de lien entre l'homme et la nature», explique la directrice de l'environnement. Ces chroniques permettront d'ailleurs de braquer les projecteurs sur le programme «Nature en ville», lancé il y a plus de 20 ans pour mieux conserver les espaces verts en milieu urbain. (eg)

Réuni au Château, le Conseil général a salué les mesures prises par la Ville pour soutenir les acteurs locaux.

Avec la réouverture des écoles, des restaurants et des commerces, la vie reprend gentiment son cours.

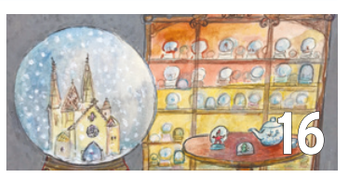

Rendez-vous avec l'écrivain Jean-Claude Zumwald, pour le dénouement du «vice de P'tit Louis».

Restaurants et bars pourront créer ou étendre leur terrasse plus facilement

Garder des espaces de convivialité

Pour soutenir les exploitant-e-s de cafés et restaurants au moment de la réouverture le 11 mai, la Ville de Neuchâtel va faciliter la création et l'extension des terrasses sur son territoire. Cette mise à disposition du domaine public doit permettre de dynamiser la reprise des établissements publics durement touchés par la crise et de retrouver des espaces de convivialité dans la cité, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Des mesures de facilitation sont aussi prévues pour les commerçants et les maraîchers, valables jusqu'à fin octobre.

L'ambiance estivale des terrasses de Neuchâtel est précieuse.

Alors que la 2e étape des mesures d'assouplissement du Conseil fédéral est entrée en vigueur lundi, permettant aux établissements publics de rouvrir, moyennant le respect de règles strictes de distance et d'hygiène, la Ville de Neuchâtel donne la possibilité aux bars et restaurants de créer ou d'étendre leurs terrasses, via une procédure facilitée. Une manière de conserver à notre ville son ambiance estivale et le petit air du sud qui la rend si attractive.

Pour les autorités, cette mesure temporaire vise à soutenir la reprise économique des établissements publics durement touchés par la crise: «La Ville joue son rôle de facilitatrice en mettant à disposition gratuitement le domaine public là où c'est nécessaire, explique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la Sécurité. Ainsi nous offrons aux acteurs locaux une fenêtre d'opportunité pour développer leurs activités en tenant compte des restrictions actuelles, pour le bénéfice de la population dans son ensemble, qui retrouvera une certaine convivialité dans l'espace public, dans les limites imposées par les consignes de sécurité».

Les tenanciers qui souhaitent bénéficier de cette mesure peuvent prendre contact avec l'entité domaine public du Service communal de la sécurité, de préférence par mail, à l'adresse SCS-DomainePublic@ne.ch ou éventuellement par téléphone au 032 717 70 70. L'autorisation délivrée, sans frais supplémentaires, à partir du 11 mai, sera valable jusqu'à octobre.

Aussi pour les commerçants

Les commerçant-e-s établis en ville de Neuchâtel, qui eux aussi reprennent leur activité le 11 mai, peuvent aussi bénéficier d'une mesure de facilitation. Ils seront autorisés à indiquer des marques au sol à l'extérieur de leur magasin afin de signaler les distances de sécurité entre chaque client. Un espace délimité qui pourrait être l'occasion d'installer une petite salle d'attente en plein air, selon l'inventivité de chacun. Dans le cas où ils projetteraient de faire plus qu'un simple marquage au sol, les commerçants s'adresseront préalablement à l'entité domaine public pour recevoir une autorisation.

Marché sur toute la rue du Seyon le samedi

Rouvert le 20 avril sous une forme décentralisée, le marché bénéficie également d'une mise à disposition gratuite du domaine public. Et si les maraîchers continueront à offrir des points de vente de produits frais dans les quartiers, il y aura une nouveauté dès cette semaine: de nouveaux stands apparaîtront sur la place des Halles et sur la place du Port, aux jours habituels de marché (mardi, jeudi et samedi jusqu'à 14h30).

Et le samedi, la rue du Seyon rendue à la circulation des piétons sera entièrement occupée par des stands séparés de huit mètres de distance, selon les instructions de l'Union maraîchère suisse. Ces mesures ont pu être prises grâce à un partenariat étroit entre la Ville et le Groupement du marché de Neuchâtel.

Le Covid-19 entraîne son lot d'annulations, de changements de programmes et de réouvertures

Une fin d'année scolaire sans cortèges

Alors que les élèves des cycles 1 et 2 ont repris lundi le chemin de l'école, et que ce sera au tour des plus grands le 25, la fin de l'année scolaire ne sera pas pour autant pareille aux autre années. Ainsi, sur décision du Service de l'enseignement obligatoire, il n'y aura cette année pas de camps, de fêtes ou de kermesses. La plaine du Mail n'accueillera pas le Marathon des écoliers et le Jardin anglais ne sera pas envahi par de joyeuses hordes d'élèves déguisés. Mais la créativité des enseignants permettra à coup sûr que chaque classe et parascolaire fête tout de même une année scolaire bien particulière!

Le Covid-19 aura également eu raison des travaux en vue de la construction du collège temporaire de Beauregard. Les délais n'étant plus tenus pour la prochaine rentrée scolaire, le déménagement du corps enseignant et des élèves, au collège des Sablons pour le cycle 1 et au collège de Beauregard pour le cycle 2, est reporté à la rentrée scolaire d'août 2021. Ce report ne devrait cependant pas impacter le projet de rénovation du collège des Parcs pour lequel un concours d'architecture vient d'être lancé.

Service des autos et galeries

Par contre, la date du 11 mai coïncide également avec un certain nombre de réouvertures et de reprises d'activités, parfois de manière encore différente de l'ordinaire. Ainsi, le Service cantonal des automobiles et de la navigation (Scan) réalisera à nouveau toutes ses prestations à compter du 11 mai: examens théoriques, examens pratiques, service aux guichets ainsi que l'envoi des convocations aux contrôles médicaux. Une mesure particulière sera appliquée pour les guichets et les examens théoriques: l'accès sera uniquement possible sur rendez-vous. Les expertises ont déjà repris de manière normale depuis le 27 avril.

Un certain nombre de galeries rouvrent leurs portes également cette semaine. Ainsi, la Galerie du Griffon annonce la réouverture, ce mercredi, de son expo «Sir Güdel, Voilà», à voir jusqu'au 31 mai, chemin de la Justice 20. L'espace Smallville ouvre quant à lui du 16 mai au 13 juin, pour des visites limitées à 5 personnes, l'exposition Smallworld, un projet en collaboration avec Yusuké Y. Offhause. Ouvert le samedi de 14h à 17h ou sur demande, chemin des Péreuses 6. La Galerie C, quant à elle, rouvre le 13 mai et prolonge son exposition Mask, alors que la galerie Ditesheim & Maffei a rouvert ses portes le 12 mai.

Pas de petits champignons cet été dans les rues du centre-ville!

TransN

Horaires normaux, mesures spéciales

TransN l'avait déjà annoncé: la compagnie a repris ses horaires normaux lundi 11 mai, en même temps que la deuxième étape de sortie du semi-confinement. Avec cependant la mise en œuvre du plan de protection des transports publics suisses.
Parmi les mesures prises, TransN indique que la vente de billets par les conducteurs reste impossible, que les pendulaires doivent dans la mesure du possible éviter les heures de pointe et que, si la distance de deux mètres entre les voyageurs ne peut pas être respectée, le port du masque est préconisé. Les entreprises de transports invitent aussi les voyageurs à observer la distance prescrite aux arrêts, aux guichets et aux distributeurs, et à veiller à bien se répartir dans les véhicules.

La porte avant et la première rangée de sièges dans les bus et les funiculaires restent réservées aux voyageurs malvoyants munis d'une canne blanche.

A noter que les mesures de nettoyage sont renforcées: mains courantes, poignées et boutons seront nettoyés plusieurs fois par jour au départ et terminus des lignes, alors que le nettoyage quotidien dans les dépôts est intensifié depuis le mois de mars. Il est également renforcé dans les points de vente.

Les activités touristiques restent suspendues, y compris le transport de VTT dans le funiculaire de Chaumont. Le service du Noctambus et du Noctamrun est aussi interrompu. Enfin, TransN recommande à ses clients de voyager avec l'application Fairtiq ou d'utiliser les systèmes de billetterie en ligne.

Très peu fréquentés au pic de l'épidémie, et circulant avec un horaire réduit, les transports publics neuchâtelois ont repris leurs courses habituelles ce lundi.

Soutien aux acteurs locaux, fusion et achat d'ambulances figuraient à l'ordre du jour du Conseil général

C'était une première: le Conseil général a siégé lundi soir dans la salle du Grand Conseil pour respecter les mesures de distanciation sociale. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Une réactivité appréciée

Réunis au Château, les membres du Conseil général ont pris acte à l'unanimité des mesures d'urgence prises par le Conseil communal dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Les groupes politiques ont salué sa réactivité pour soutenir les acteurs locaux.

«Face à cette crise, la population a su s'adapter de manière exemplaire. Quelque chose de fort s'est produit en terme de solidarité et de responsabilité», a relevé Thomas Facchinetti, président de la Ville. Dès le départ, le Conseil communal a agi en apportant des réponses très concrètes au niveau local avec pour objectif de limiter la propagation du virus, tout en maintenant autant que possible les prestations à la population. «En l'espace de quelques jours, nous sommes parvenus à changer notre manière de fonctionner, notamment en introduisant le télétravail à large échelle au sein de l'administration communale. Disciplinée, la population fait preuve de solidarité et de cohésion pour aider les plus fragiles. Capitalisons ces forces pour l'avenir dans la perspective de la création de la nouvelle commune», s'est exclamée Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité.

Rassurer les commerçants

Les groupes politiques ont salué la réactivité et la créativité de l'exécutif. «Le Conseil communal a fait usage de tous les moyens dont il disposait pour soutenir les acteurs locaux. D'autres entreprises ont suivi l'exemple en renonçant aux loyers dus», a détaillé François Pahud du groupe Vert'libéraux/PDC. Le groupe socialiste, par la voix d'Isabelle Mellana Tschoumy, a mis en avant le signal fort donné par le Conseil communal: «d'un montant total de 2,3 millions de francs, les mesures de l'exécutif ont contribué à rassurer rapidement les acteurs locaux».

Pour le groupe PVS, il s'agit de repartir sur de nouvelles bases à l'avenir. «Il est temps de soutenir une économie plus durable, de créer des espaces verts et de repenser les déplacements pour la mobilité douce. Nous saluons le marché décentralisé et le soutien aux restaurateurs», a indiqué Charlotte Opal. «Le Conseil communal a su agir dans l'urgence. Il s'agit maintenant de soutenir les petits commerces et les indépendants à moyen terme», a plaidé le PLR Christophe Schwarb, qui a déposé une interpellation en ce sens. Le Conseil général a par ailleurs donné son feu au remplacement de trois ambulances pour un montant de 780'000 francs. (ak)

Quatre crédits votés pour préparer la fusion

Le Conseil général a accepté d'allouer une enveloppe d'un peu plus de 1,9 million de francs afin de poursuivre et d'accélérer les travaux relatifs à la fusion. Un crédit de 60'000 francs vise à harmoniser la grille salariale et à évaluer les fonctions. A cela s'ajoutent 130'000 francs pour créer une nouvelle identité visuelle ainsi qu'un nouveau journal pour la commune fusionnée. Le reste du crédit concerne l'accompagnement du processus par deux mandataires et la mise en place d'infrastructures informatiques. «Nous souhaitons nous donner les moyens de nos ambitions. Les entreprises Run et Actaes, qui accompagnent le processus de fusion depuis le départ, assurent un cadre de discussions neutre visant à éloigner les craintes d'une fusion par absorption, compte tenu des différences de taille entre les communes», a souligné Violaine Blétry-de Montmollin. Et de préciser: «les montants sollicités permettront de continuer le travail préparatoire, en restant fidèle à nos valeurs. L'humain se trouve au centre du processus de fusion, toujours dans l'état d'esprit d'oser le changement, dans le respect des personnes et des identités locales.»

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe Vert'libéraux-PDC
François Pahud

De bonnes décisions

La séance du Conseil général du 11 mai, signe d'un retour – prudent ! – à la vie politique locale, a été l'occasion pour l'exécutif de rendre compte des décisions qu'il avait prises en urgence, pendant la période de confinement, pour soulager les acteurs locaux ayant un lien avec la commune : loyers et taxes touchant aux commerçants et industries, subventions aux associations culturelles et sportives.

« Il s'agissait, dans certains cas, d'apporter une aide pour compenser la perte parfois complète de recettes ou, dans d'autre cas, d'éviter une série de faillites débouchant sur une explosion du chômage. »

Il s'agissait, dans certains cas, d'apporter une aide pour compenser la perte parfois complète de recettes ou, dans d'autre cas, d'éviter une série de faillites débouchant sur une explosion du chômage et une grave crise économique et sociale. Le Conseil communal a ainsi consacré environ 1,4 million de francs d'aide. Ces décisions exceptionnelles ont été prises conformément au règlement communal sur les finances, qui l'autorise de manière explicite à prendre des décisions financières dans l'urgence. Comme quoi, même l'imprévisible peut être prévu …

Le groupe VL-PDC a accueilli avec satisfaction les décisions prises. Il remercie le Conseil communal d'avoir agi rapidement et de manière raisonnable, montrant ainsi le chemin à d'autres entités communales et cantonales. Des entreprises privées ont également suivi l'exemple, notamment en soulageant leurs locataires de leurs loyers durant plusieurs mois. Mais tous les propriétaires n'ont pas les mêmes disponibilités. Or, la différence de traitement entre les commerçants locataires de la Ville et les autres peut passer aux yeux des seconds comme une injustice. Conscient de cette situation, le Conseil d'Etat a obtenu un accord de principe à trois avec les représentants des locataires et les représentants des propriétaires. Notre groupe approuve cette solution qui reste toutefois non contraignante. Il demande au Conseil communal d'intervenir au besoin, dans les limites de ses compétences, là où une faillite pourrait être évitée.

Composé de 4 élu-e-s, le groupe Vert'libéraux-PDC a pu poser pour la photo dans la cour du Château dans le respect des distances sanitaires. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Groupe socialiste
Isabelle Mellana Tschoumy

La commune, ce maillon fort de notre système politique !

En ces temps étranges, à Neuchâtel comme ailleurs, nous avons appris à fonctionner différemment. Que cela soit sur un plan professionnel ou privé, nos échanges et la notion de proximité ont évolué. Et déjà un constat troublant : les nombreuses rencontres virtuelles nous ont curieusement rendus plus proches les uns des autres. Quel paradoxe !

Nous avons également assisté à la mise en œuvre d'un « Swiss made » politique remarquable, puisque notre système à 3 niveaux s'est parfaitement adapté à la réalité du terrain. L'Etat, dans un geste historique, a pris momentanément la main, parce que la situation l'exigeait. Les institutions démocratiques ont été chamboulées ; au niveau cantonal, à ce jour et jusqu'à fin mai, le Conseil d'Etat continue à prendre toutes les décisions, même si le Grand Conseil est de retour aux affaires.

« Un travail autrement ardu nous attend : imaginer un plan de relance de l'économie à l'échelle communale qui soit le moins nocif possible en regard du budget voté. »

Et la Commune ? Ce dernier échelon, que l'on qualifie parfois de peu d'intérêt ou de moindre importance, a brillamment démontré son efficacité en temps de crise. Nos autorités communales, tout en n'écartant jamais tout à fait (et plus du tout maintenant) le législatif, ont très rapidement mis en oeuvre un train de mesures en faveur de la population, avant même que la Confédération n'édicte ses

Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Alexandre Brodard (PLR), président.

Y compris le président, 40 membres sont présents : Mmes et MM. Rahel Aggeler (PLR), Jules Aubert (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Patricia Burger (VL/PDC), Ilir Bytyqi (Soc), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Michel Favez (PopVertSol), Jimmy Gamboni (PopVertSol), Sahar Ghaleh Assadi (Soc), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Yves-Alain Meister (PLR), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Frédérique Mouchet (PLR), Philippe Mouchet (PLR), Charlotte Opal (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Jean-Claude Roueche (PLR), Georges Alain Schaller (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusé : Bruno Cortat (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Thomas Facchinetti (Soc), président, Mme Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), vice-présidente, Mme Christine Gaillard (PopVertSol), M. Fabio Bongiovanni (PLR), et Mme Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

général ont la parole

propres dispositions pour alléger l'impact de la crise.

Réactivité, pragmatisme, service à la population, voilà ce qui a caractérisé la commune et ses services respectifs. Parmi ces mesures simples et faciles à mettre en œuvre, on notera en particulier le renoncement aux loyers d'avril et mai pour toutes les entités gérées par la Ville. De même, les mesures prises en faveur du maintien des subventions aux acteurs sociaux, culturels et associatifs pour l'année 2020 sont à saluer : inscrites au budget, elles ne viendront pas péjorer les comptes. Cependant, un travail autrement ardu nous attend : imaginer un plan de relance de l'économie à l'échelle communale qui soit le moins nocif possible en regard du budget voté, mais qui heureusement pourra compter sur d'importantes réserves financières.

Groupe PLR
Christophe Schwarb

Petits commerçants : du soutien concret

Lors de sa séance du 11 mai dernier, la première depuis le début de l'épidémie liée au Covid-19, il a bien entendu beaucoup été question du fonctionnement de notre société en temps de crise. Dans un rapport d'information, le Conseil communal a exposé les mesures d'urgence qui ont été prises. Le groupe PLR a clairement pris acte, à l'unanimité, de ces mesures qui soutiennent les acteurs économiques locaux, par l'abandon de loyers ou de certaines taxes, par exemple.

En revanche, le groupe PLR a interpellé le Conseil communal en insistant sur la nécessité d'établir une stratégie à plus long terme, respectant notamment l'égalité de traitement, en permettant à tous les petits commerçants et indépendants de pouvoir exercer leurs activités sans entrave administrative excessive. Les prochains mois s'annoncent en effet difficiles pour toutes celles et ceux qui tentent de reprendre leur activité professionnelle. Même si la marge de manœuvre de la Ville est relativement restreinte, il importe qu'un message clair et fort soit adressé à toutes celles et ceux qui font vivre notre ville. Il importe donc que les entraves administratives habituelles soient sinon levées du moins appliquées avec beaucoup de discernement.

On pense en particulier à toutes celles et ceux qui souhaitent obtenir des dérogations parce qu'ils ou elles utilisent une plus grande partie de l'espace public ou organisent leur activité en dehors des heures habituelles fixées par les réglementations sur le commerce. Il en va non seulement de leur survie mais également d'une forme de solidarité. Le Conseil communal a semble-t-il entendu le message puisqu'il s'est déclaré être à l'écoute, et la situation sera suivie avec intérêts. Au surplus, un plan de relance a été annoncé pour les mois qui viennent. Le groupe PLR se réjouit d'ores et déjà d'y participer.

> « Même si la marge de manœuvre de la Ville est relativement restreinte, il importe qu'un message clair et fort soit adressé à toutes celles et ceux qui font vivre notre ville. »

Groupe Popvertsol
Charlotte Opal

Redémarrons, mais mieux !

La Ville a fait de grands efforts pour soutenir sa population pendant la crise qui nous englobe, à l'instar de la renonciation à des taxes et loyers pour les commerces affectés, pour au moins 2 millions de francs en 2020. C'est un signal fort que la Ville envoie, faisant tout ce qui est de son possible pour soulager les impacts de cette crise sur notre économie. C'est toutefois le moment de penser à comment reconstruire notre vie sociale et économique sur de nouvelles bases, plus durables et plus sociales.

Bien heureusement, la vision d'une ville qui privilégie la mobilité douce et un mode de vie durable impliquera des investissements qui stimuleront notre économie locale et l'aideront à sortir de cette crise. Il est essentiel de redoubler d'efforts afin de rendre plus verts et plus agréables nos espaces publics. Comme avec la crise du changement climatique, tout le monde ne traverse pas cette crise du Covid-19 de la même manière. Pour les familles qui n'ont pas de jardin ou de terrasse, les espaces publics sont vitaux pour garder une bonne santé tant physique que mentale.

Remplacer les places de parcs avec des mini-espaces verts, des trottoirs élargis pour rendre les déplacements piétons plus fluides, et des pistes cyclables créera du travail dans l'immédiat et encouragera les neuchâtelois à fréquenter les commerces locaux. Planter plus d'arbres partout où cela est possible aidera à purifier notre air et rafraîchir nos promenades.

Nous pouvons aussi activer la capacité d'investissement de la Ville pour soutenir l'économie durable et créer des emplois pour les artisans et petites entreprises locales. Nous pensons à stimuler l'installation de panneaux photovoltaïques et des systèmes de chauffage plus écologiques, et lancer une initiative visant à soutenir financièrement les réparations de vélos. Ceux-ci sont un moyen de transport doux, accessible aux familles à revenu modeste, et qui implique intrinsèquement une distanciation sociale. La Ville encouragera ainsi notre population à s'essayer à la petite reine.

> « La vision d'une ville qui privilégie la mobilité douce et un mode de vie durable impliquera des investissements qui stimuleront notre économie locale et l'aideront à sortir de cette crise. »

Comme disait Einstein, « au milieu de la difficulté, se trouve l'opportunité. » Saisissons l'opportunité de faire les bons investissements dans un meilleur mode de vie et que nous méritons tous, pour qu'au moins de bonnes choses découlent de cette crise que nous vivons tous.

Pour ce retour prudent à la vie politique, les membres du Conseil général ont notamment débattu, dans la salle du Grand Conseil, des mesures prises en urgence par la Ville ces dernières semaines. (Lucas Vuitel - Atelier 333)

Nouveau coronavirus

Actualisé le 1.5.2020

Voici comment nous protéger dans les transports publics.

Garder ses distances.

Porter un masque s'il n'est pas possible de garder ses distances.

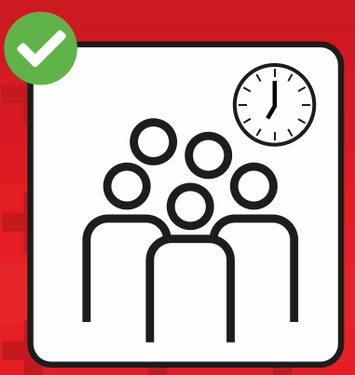

Éviter les heures de pointe.

Acheter son billet en ligne.

Observer les règles d'hygiène.

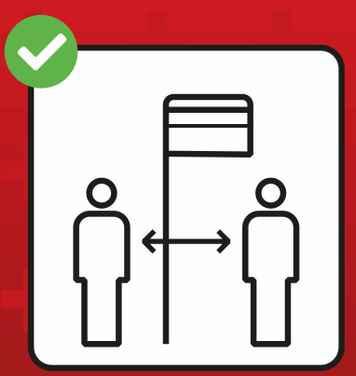

Garder ses distances aux arrêts.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral des transports OFT

CarPostal
La classe jaune.

SBB CFF FFS

transN
transports publics neuchâtelois

La chronique du Jardin botanique

Les remèdes souterrains à travers le temps et l'histoire

Outre leur fonction d'ancrage pour le végétal, les racines peuvent constituer une ressource importante dans la médecine. Au 5e siècle, le rhizotomos est, dans la culture gréco-romaine, le cueilleur de racines. Il fournit au médecin ou prescrit lui-même les parties souterraines du végétal.

Plusieurs auteurs grecs ont mis un point central à analyser les fonctions des parties souterraines. Aristote associe les racines des arbres à des «bouches», tandis que Théophraste dira que c'est par elles que les plantes puisent leur nourriture, la tige ou le tronc étant ce par quoi cette dernière transite. C'est la fonction nutritive qui est mise en avant, apportant autant de bénéfice pour la santé selon leur perception du monde.

A découvrir dès la réouverture du Jardin botanique, l'exposition «Plantes médicinales. Infusions des savoirs» présente un coin «racines».

> «Certaines plantes, comme l'ortie, la fougère, le sureau étaient usitées pour leur partie souterraine, alors qu'aujourd'hui, ce sont surtout leurs parties aériennes que l'on sollicite.»

Des racines «signatures»

Plus tard, dans le contexte judéo-chrétien, les racines constituent alors un élément majeur de la médecine, surtout si elles possèdent une «signature». Pour rappel, la théorie des signatures consiste à voir dans l'aspect de la plante un élément qui indiquerait ce qu'elle soigne. C'est le cas des tubercules de cyclamen, évoquant une rate pour les médecins de Salerne (12e siècle). La métaphore avec le caché, l'invisible combiné avec un ancrage terrestre procure parfois une véritable puissance symbolique aux racines, à l'image des amulettes faites à base de pivoine ou d'impératoire que l'on portait autour du cou à titre préventif.

Du souterrain à l'aérien

Pourtant, peu à peu à partir du 15e siècle, la représentation des racines disparait des illustrations de botanique médicale pour ne laisser place qu'aux parties aériennes. Certaines plantes, comme l'ortie, la fougère, le sureau étaient usitées pour leur partie souterraine, alors qu'aujourd'hui, ce sont surtout leurs parties aériennes que l'on sollicite. Est-ce un mal? Malgré la forte teneur en principes actifs de quelques-unes d'entre elles (angélique, consoude,…), l'arrachage des racines condamne souvent le plant définitivement, ce qui contribue à la raréfaction de ces espèces. A contrario, les parties souterraines des plantes sont encore très recherchées dans d'autres pratiques thérapeutiques du monde, il suffit de penser à la médecine traditionnelle chinoise qui en compte beaucoup.

La racine de Rhodiola rosea, une panacée moderne

Certaines plantes sont connues depuis des siècles dans des pratiques thérapeutiques du monde et apparaissent soudain au grand jour dans la pharmacopée dite moderne. C'est le cas de la Rhodiola rosea ou orpin rose, particulièrement connue en Russie dans l'amélioration de performances sportives mais aussi dans la stimulation de la mémoire. Mais ce n'est pas tout! C'est également une plante adaptogène, c'est-à-dire, qui va rééquilibrer l'organisme selon ses besoins. Anti-stress, elle est très «adaptée» à nos modes de vie. Andrée Fauchère, herboriste en Valais, la cultive depuis de nombreuses années et sait en parler pour lui donner toute sa valeur. Elle était invitée au Jardin botanique lors de la Journée des Musées le 18 mai 2020.

> «L'orpin rose est une plante anti-stress, très adaptée à nos modes de vie, connue en Russie pour stimuler la mémoire et renforcer les performances sportives.»

En raison de l'épidémie actuelle, bien qu'une autre date n'ait pas été décidée, elle va certainement revenir lors d'une conférence en 2021, dans le cadre de l'exposition «Plantes médicinales. Infusions des savoirs».

Elodie Gaille

Ancienne gravure de Rhodiola rosea (Collection du JBN)

Deux semaines après la réouverture des cabinets médicaux et des salons de coiffure, les commerces, les restaurants, les écoles, mais aussi les bibliothèq

La vie reprend gentiment dans les école

Depuis l'entrée en vigueur lundi de la deuxième phase de déconfinement, il est à nouveau possible d'aller boire un café en ville, de manger au restaurant, de faire du lèche-vitrines, d'aller voir une exposition, de faire du sport dans un fitness ou d'emprunter des livres à la bibliothèque. Mais on est encore loin d'un retour à la normale. Face à la pandémie, ces réouvertures s'accompagnent en effet de mesures de précautions strictes pour respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale, comme dans les établissements publics, où les tables doivent être éloignées de deux mètres si elles ne sont pas séparées par des cloisons de plexiglas.

La même prudence a guidé la réouverture des écoles, qui n'accueillent pour l'heure que les élèves de la 1re à la 8e Harmos, par demi-classes. L'enseignement à distance se poursuit encore deux semaines pour les élèves du cycle III. Le point sur ces réouvertures.

Textes: Aline Botteron et Anne Kybourg
Images: David Marchon, Bernard Python et Lucas Vuitel de l'Atelier 333.

Deux mètres de distance entre les tables

Après deux mois de fermeture, la patronne du restaurant de la Maison des Halles se réjouissait de rouvrir son établissement, malgré le manque à gagner induit par les mesures «draconniennes» à mettre en œuvre dans le secteur de la restauration. «Pour respecter la distance de deux mètres entre chaque table, nous avons dû en supprimer la moitié, aussi bien à l'intérieur qu'en terrasse», explique Catherine Reichl, qui a commandé des parois de séparation en plexiglas. «Cela nous permettra d'avoir une à deux tables de plus». Outre une hygiène soigneuse des mains, le personnel portera des masques pour servir les clients, alors qu'en cuisine, la visière sera de rigueur pendant le service. Les tables seront en outre régulièrement désinfectées. «Cela représente un investissement considérable».

David Marchon - Atelier 333

Lucas Vuitel - Atelier 333

Mouche, sanglier et chevreuil dans la file d'attente: au Muséum d'histoire na
des animaux issus des collections tiennent compagnie aux visiteurs! Par a
tous les musées sont à nouveau ouverts.

Bernard Python - Atelier 333

Les cabines d'essayage désinfectées entre chaque client

Avant de rouvrir ses portes, la boutique Terre&Eau a écrit à tous ses clients pour leur proposer de prendre rendez-vous avant de venir renouveler leur garde-robe. L'idée est tout à la fois de leur permettre d'essayer les vêtements en toute tranquillité, mais également de pouvoir les conseiller au mieux, explique Fiona, l'une des trois vendeuses présentes lundi. Mais nul n'est besoin de prendre rendez-vous avant de pousser la porte. «Théoriquement, nous pourrions accueillir seize personnes à la fois dans la boutique, mais nous avons préféré limiter ce nombre. Nous avons également condamné l'une des trois cabines d'essayage. Nous avons en effet prévu de les désinfecter entre chaque passage et de passer les vêtements à la vapeur avant de les remettre en rayon. On essaie et on s'adapte». A l'entrée, une bouteille de désinfectant est par ailleurs proposée aux clients.

Neuchâtelroule se remet en selle

Si la Station du Port reste fermée jusqu'à nouvel avis, il est à nouveau possible d'emprunter des vélos aux bornes en libre-service de Neuchâtelroule, en ville et sur le littoral. Durant le confinement, le réseau s'est même enrichi de deux nouvelles stations: au terminus de l'arrêt de bus à Serrières et le long de la rue des Saars, à la hauteur de la passerelle menant au Park&Ride du Nid-du-Crô. Redéployée vendredi dernier déjà, la flotte de vélos fait l'objet d'un entretien particulier. Les poignées de guidon et les tirettes des cadenas sont désinfectés une fois par jour. Il est par ailleurs recommandé aux usagers de se laver les mains avant et après l'utilisation des vélos, et/ou de porter des gants. A noter que les abonnés se verront remettre un coupon pour bénéficier de deux mois gratuits en compensation de la fermeture du réseau.

ques et les musées ont rouvert avec prudence lundi

s, les restaurants et les magasins

turelle,
illeurs,

Jean-Paul Voillot

En tyrolienne à Chaumont

Avis aux intrépides ! Le Parc aventure de Chaumont rouvre ses portes au public ce samedi 16 mai. Durant le mois de mai, il sera ouvert les mercredis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés. « Nous avons mis en place un dispositif de sécurité respectant les recommandations de la Confédération avec notamment la vente de gants spécifiques à l'activité », relève Nicola Abundo, propriétaire du parc aventure. Il est conseillé de réserver à l'avance, car les places sont limitées. Les parcours à travers les arbres sont tous ouverts, moyennant une seule personne par plateforme. Le laser game outdoor, lui, reste pour le moment fermé. A noter que le funiculaire ne transporte actuellement plus les vélos, ni VTT de loisir.

Bernard Python - Atelier 333

Malgré la pluie, les élèves de 1re à la 8e étaient tout contents de retourner à l'école et de retrouver leurs copains, même par demi-classe. Au collège de la Promenade, les heures de récréation ont été étagées, pour limiter le nombre d'enfants dans la cour.

David Marchon - Atelier 333

Les bibliothèques, créatrices de lien social

La lecture publique de la BPUN est à nouveau accessible, du lundi au vendredi entre 14 et 18h. « Lundi à 14h lors de la réouverture, une personne attendait déjà devant la porte. Dix personnes étaient présentes au plus fort de l'après-midi. On sent un véritable envie de revenir à la bibliothèque, qui occupe une place essentielle dans le cœur des Neuchâtelois-e-s », note Thierry Chatelain, directeur de la BPUN. En parallèle, la bibliothèque propose toujours ses livraisons gratuites de documents à domicile. Tous les services en ligne sont également disponibles. « Cela génère beaucoup de trafic de documents, d'où la nécessité d'adapter nos horaires afin de pouvoir gérer les retours de documents, leur mise en quarantaine et leur remise en prêt ». Les salles de lecture et espaces de travail sont fermés pour le moment. « Toutes ces mesures suivront une évolution progressive », précise le directeur. Par ailleurs, la Bibliothèque Pestalozzi propose depuis le 12 mai un service de prêt à la demande. Les locaux relativement exigus ne permettent pas d'accueillir le public. Quant à Bibliomonde, les emprunts et retours de livres sont à nouveau possibles depuis lundi 11 mai également.

Lucas Vuitel - Atelier 333

Jouez chez vous !

Pour la huitième et dernière semaine, « Vivre la Ville » vous propose des jeux costauds pour muscler vos méninges. Cette rubrique prend fin avec la levée du confinement, mais vous trouverez les solutions dans le prochain numéro.

Mots fléchés

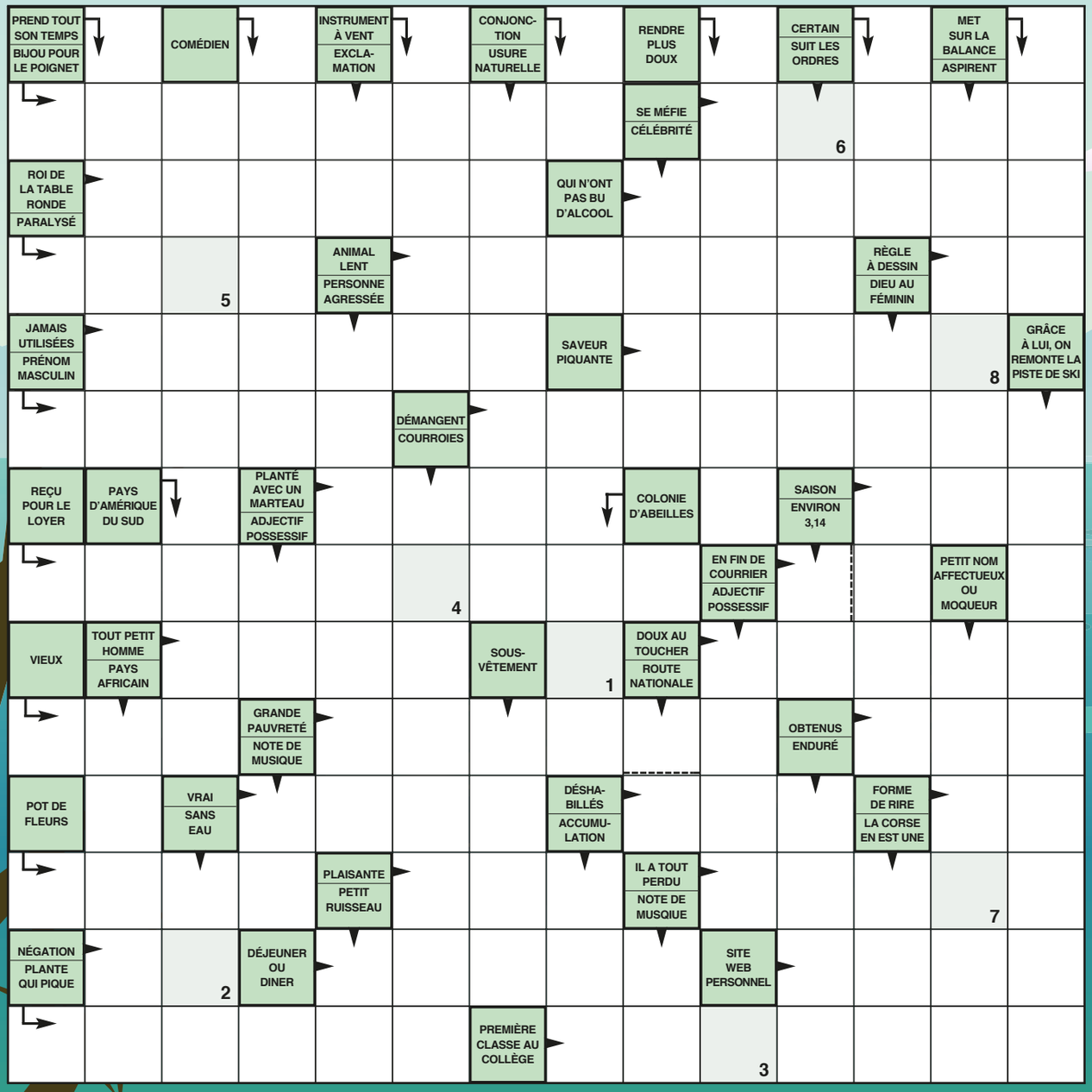

1	2	3	4	5	6	7	8

Mots croisés

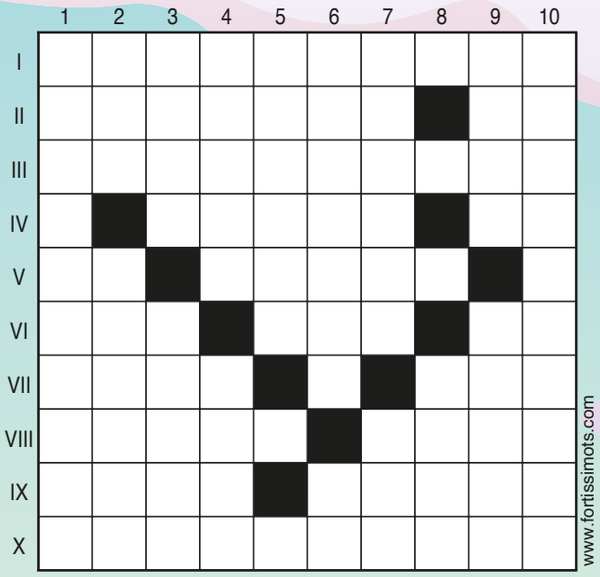

HORIZONTALEMENT

I. Embobineur. II. Source. Anonyme et possessif. III. Outils. IV. Greffes. Sur les diplômes. V. Donne le ton. Fait un troisième labour. VI. Ciment. Brâme. Erbium au labo. VII. Retranchés. Peron...elle. VIII. Plein...d'essence. Ville du Yémen. IX. Abattre. Baril de brut. X. Epuisante.

VERTICALEMENT

1. Elle chauffe les pieds. 2. En Ré. Epervier. 3. Met de l'ordre à l'office. Montée de lait. 4. Secret et pas toujours simple. Robe indienne. 5. Sonner. 6. Introduite. En abrégé, basse tension. 7. Matérialise la frontière entre l'Allemagne et la Pologne. Beau parleur. 8. Un jardin pour deux. 9. Décrépite. Trou de bal...eine. 10. Sécurisante.

Rikudo

RÈGLES DU RIKUDO

Complétez la grille avec les numéros de 1 à 36 de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Deux nombres consécutifs doivent être voisins. Le signe en forme de petit losange indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs

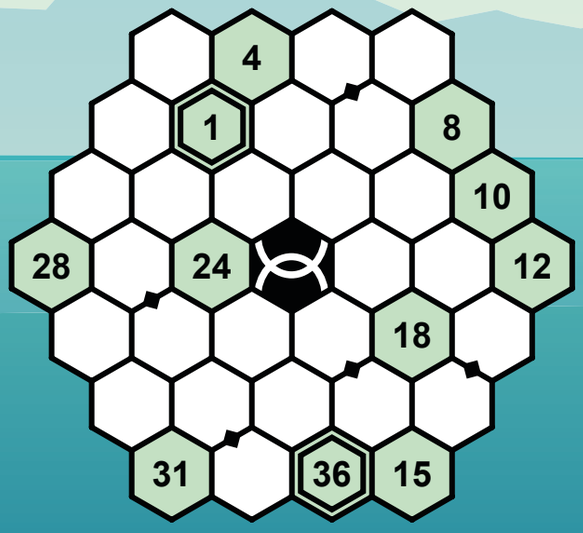

Sudoku

7								6
	4	6				8	5	
			5	1	6			
		5	9	2	4	6		
4	8						2	9
		2	3	8	7	1		
			4	7	8			
	1	9				7	3	
2								8

RÈGLES DU SUDOKU

Remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solutions de l'édition précédente

Mots fléchés (page 10)

■	M	■	L	■	B	■	E	■	F	■	U	■	A
S	A	T	Y	R	E	■	V	I	E	T	N	A	M
■	M	E	C	O	N	T	E	N	T	E	■	R	A
A	M	N	E	S	I	E	■	J	A	L	O	N	S
■	O	D	E	S	■	M	O	U	I	L	L	A	S
P	U	R	■	E	M	P	E	S	T	E	■	Q	I
■	T	E	R	■	A	O	U	T	■	M	O	U	E
K	H	M	E	R	S	■	V	E	N	E	R	E	Z
■	■	E	C	H	O	I	R	■	I	N	D	U	■
G	E	N	R	E	■	D	E	R	A	T	I	S	E
■	S	T	A	T	U	E	■	A	S	■	N	E	M
S	T	■	C	O	T	E	E	S	■	C	A	■	I
■	R	U	H	R	■	S	T	A	N	D	I	N	G
S	O	L	E	I	L	■	A	I	E	■	R	E	R
■	P	U	■	Q	U	A	I	■	P	O	E	L	E
F	I	L	O	U	■	I	N	C	A	S	■	S	■
■	A	E	R	E	E	S	■	O	L	E	R	O	N
K	I	R	S	■	T	E	N	U	■	S	E	N	E

www.fortissimots.com

Mots croisés (page 11)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	O	N	D	U	C	T	E	U	R
II	I	V	O	I	R	I	E	N	N	E
III	N	A	N	A	■	■	L	A	I	T
IV	E	L	A	G	A	G	E	■	O	R
V	P	E	N	N	I	E	S	■	N	A
VI	H	■	T	O	R	S	■	P	S	I
VII	I	R	E	S	■	T	R	I	■	T
VIII	L	E	■	T	R	E	I	L	L	E
IX	E	C	R	I	E	■	V	O	I	E
X	S	U	C	C	E	D	A	N	E	S

Mots mêlés (page 11)

ABRUTI
ABSINTHE
AORISTE
BACILLE
BASILIC
CADETTE
CAPRE
CAPSULE
CERISE
CLAFOUTIS
CORNU
ENSEIGNE
FARCIR
FEODAL
GNOCCHI
GYPSE
HAMAC
HAMEAU
HERMINE
HYDROGENE
IVOIRE
JUJUBE
MAMMOUTH
MEDOC
MOYEN
MYGALE
NAEVUS
NAUFRAGE
NOTIFIER
OASIS
OPALIN
OXYMORE
RAGTIME
RALEUR
ROTONDE
SBIRE
SCORBUT
STATUETTE
SURFER
SVELTE
VAUDOU
VIAGER

SOLUTION: le mot mystère était ***SAXOPHONE***

H	Y	D	R	O	G	E	N	E	E	B	U	J	U	J
A	S	L	A	D	O	E	F	R	O	T	O	N	D	E
M	U	E	T	L	E	V	S	C	A	P	R	E	R	B
A	R	E	S	N	E	A	U	O	A	O	E	A	X	A
C	F	M	N	L	E	A	X	L	C	S	G	O	B	C
O	E	I	A	I	E	Y	I	A	I	T	A	S	P	I
D	R	G	V	M	M	N	O	T	I	F	I	E	R	L
E	Y	H	A	O	M	R	U	M	U	N	V	S	F	L
M	U	H	R	R	I	O	E	N	T	R	O	I	A	E
G	O	E	N	S	F	R	U	H	A	U	B	S	R	S
Y	D	S	T	A	T	U	E	T	T	E	D	A	C	I
P	U	E	L	U	S	P	A	C	H	L	V	O	I	R
S	A	C	I	H	C	C	O	N	G	A	E	U	R	E
E	V	T	U	B	R	O	C	S	E	R	I	B	S	C
E	N	G	I	E	S	N	E	B	A	S	I	L	I	C

Sudoku (page 11)

					7			1
4	9			1		3		
			3		4			6
			1	4		6		
6		4				8		2
		7		5	2			
8			2		3			
		2		8			9	5
7			5					

2	3	8	9	6	7	5	4	1
4	9	6	8	1	5	3	2	7
1	7	5	3	2	4	9	8	6
5	2	3	1	4	8	6	7	9
6	1	4	7	3	9	8	5	2
9	8	7	6	5	2	4	1	3
8	5	9	2	7	3	1	6	4
3	6	2	4	8	1	7	9	5
7	4	1	5	9	6	2	3	8

Publicité

swissmade

GINDRAUX Fenêtrier®

NEUCHÂTEL • LAUSANNE • GENÈVE

www.gindraux.ch

20 ans 1997-2017

CLIMAX ENERGIES SA

CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch

MESSEILLER SA

Imprimeur • Editeur

Rte des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel
T. 032 725 12 96 • www.messeiller.ch

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Tony Amiet à Fleurier (bureau Val Energie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Installation d'une PAC air-eau à l'extérieur de l'immeuble au chemin des Rouillères 26, article 965 du cadastre de La Coudre, SATAC 108611, pour le compte de Monsieur Quentin Dusserre-Bresson. Les plans peuvent être consultés du 15 mai au 15 juin 2020, délai d'opposition.

Demande du bureau CCHE Lausanne SA, d'un permis de construire pour les travaux suivants : Rénovations intérieures, assainissement et mise aux normes du bâtiment à la rue des Sablons 43-45, article 1946 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 108261, pour le compte de Swiss Life AG. Les plans peuvent être consultés du 15 mai au 15 juin 2020, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (bureau FK architecture Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Réalisation de 2 places de parcs extérieures en toiture d'un garage existant au Chemin-Vieux (Martenet), article 8885 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 108857 pour le compte de Madame et Monsieur Johanna et Christian Florey. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 8 juin 2020, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Chantier

Travaux rue Caselle

Depuis début mai, et jusqu'au printemps 2021, des travaux ont lieu sur la rue Caselle à Neuchâtel, dans le cadre de l'assainissement par les CFF de la ligne ferroviaire Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. Il s'agit, en particulier, de travaux préparatoires permettant d'agrandir le gabarit du tunnel du Gibet lors de la fermeture complète de la ligne ferroviaire en 2021. Ces travaux nécessitent le report de la circulation routière sur une seule voie au niveau du carrefour rue Caselle/avenue Edouard-Dubois/chemin de la Justice. Des feux de circulation sont en service depuis le 11 mai et jusqu'au printemps 2021. La circulation piétonne est maintenue en tout temps, sur une passerelle entièrement séparée de l'espace chantier.

Etablissements médico-sociaux

Des visites dès le 25 mai ?

Un plan de protection portant sur les visites et la réintroduction de certaines prestations pourrait être appliqué dès le 25 mai. (PX Here)

Les mesures mises en place pour contenir la diffusion du Covid-19 dans les établissements médico-sociaux (EMS) sont particulièrement éprouvantes pour les résident-e-s, leurs proches ainsi que pour le personnel soignant. Les autorités cantonales et les EMS souhaitent permettre aux aîné-e-s de retrouver une meilleure qualité de vie.

Ces deux derniers mois, près d'un tiers des 54 EMS du canton ont eu au moins un cas de Covid-19 parmi leurs résident-e-s. Le 8 mai, huit établissements étaient encore touchés. Durant cette période, 47 résident-e-s sont décédé-e-s, dont une partie en raison directe ou indirecte du Covid-19.

Les mesures pour lutter contre le Covid-19, particulièrement la suppression des visites des proches mais aussi, pour certain-e-s résident-e-s, l'isolement en chambre en raison des risques de contamination ont éprouvé les personnes âgées. Malgré l'inventivité des EMS qui ont mis en place de nombreuses solutions pour égayer le quotidien des résident-e-s et leur permettre de garder un lien, cette situation extraordinaire qui perdure désormais depuis de longues semaines nuit parfois à leur santé psychique, avec de possibles conséquences aussi sur leur santé physique.

Mais un mandat a été attribué par le Service cantonal de la santé publique (SCSP) à l'Association neuchâteloise des établissements et maisons pour personnes agées (Anempa) de lui soumettre un plan de protection qui pourrait être appliqué dès le 25 mai prochain. Celui-ci portera notamment sur les modalités de visites et de réintroduction de certaines prestations externes (coiffure, pédicure, animation spéciale, aumônerie, etc.) au sein des EMS.

Loyers de locaux commerciaux dans le canton

Accord pour un partage des efforts

Les associations neuchâteloises représentantes des propriétaires et des locataires ainsi que l'État ont conclu un accord proposant une solution permettant de régler la question des loyers de locaux commerciaux fermés d'autorité dans le cadre des mesures liées au Covid-19. Cet accord équilibré se fonde sur un partage des efforts entre locataires, bailleurs et canton. Sa portée s'étend de début mars à fin juin 2020.

Il repose sur deux principe : durant la période de fermeture imposée, à compter du 17 mars, le loyer hors charges est supporté à raison de 25% par le locataire, 25% par l'État et 50% par le propriétaire. Les loyers pris en considération pour cette répartition sont plafonnés à 3'000 francs pour les locataires qui ont pu reprendre leur activité le 27 avril, et à 5'000 francs pour ceux qui sont autorisés à reprendre lors des échéances suivantes.

À noter que les collectivités publiques propriétaires n'entrent pas dans le périmètre de l'accord. La Ville de Neuchâtel avait annoncé à fin mars déjà renoncer à exiger les locations dues en avril et en mai par ses locataires commerciaux.

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant une demande de crédit d'engagement (crédit-cadre) pour l'accompagnement du processus de fusion,
- concernant une demande de crédit d'engagement (crédit-cadre) pour la mise en place des infrastructures informatiques liées à la fusion,
- concernant une demande de crédit pour l'évaluation des fonctions et l'harmonisation de la grille salariale,
- concernant une demande de crédit d'engagement (crédit-cadre) pour la création d'une identité visuelle et d'un nouveau journal pour la commune fusionnée,
- concernant une demande de crédit d'engagement (crédit d'objet) pour le remplacement de trois ambulances pour le Service communal de la sécurité,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 11 mai 2020, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 24 juin 2020.

Neuchâtel, le 13 mai 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Thomas Facchinetti**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Guichets sociaux régionaux

Réouverture physique le 8 juin

Dans la perspective de l'assouplissement des mesures édictées par le Conseil fédéral, et en fonction du calendrier de réouverture des guichets de l'administration cantonale décidé par le Conseil d'État, les GSR du canton communiquent la date de la réouverture présentielle de leurs bureaux, qui est, en principe, fixée au 8 juin 2020.

Depuis la mi-mars, les prestations sociales de tous les GSR du canton n'ont jamais cessé d'être octroyées aux bénéficiaires ainsi qu'aux nouveaux demandeurs ; les guichets sociaux ont donc continué de traiter tous les dossiers de façon non présentielle.

Enfin, tous les GSR du canton sont en train de mettre en place un concept de distanciation sociale et d'hygiène, compatible avec les directives de l'OFSP, afin de pouvoir accueillir les bénéficiaires dans les meilleures conditions.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Ville de Neuchâtel possède un vaste parc immobilier composé d'objets historiques, d'utilité publique et de bâtiments proposant des logements et des locaux commerciaux. Ce patrimoine varié aux multiples fonctions requiert une gestion basée sur une vision stratégique durable. Pour répondre à cet objectif politique ambitieux, le Service des bâtiments a été restructuré et doté de nouvelles compétences. Afin de piloter ce service stratégique de l'administration, composé des entités « constructions et patrimoine » et « gérance », la Direction de l'Urbanisme met au concours le poste de :

Chef-fe du Service des bâtiments à 100%

Mission : Elaborer une stratégie de gestion durable du parc immobilier de la ville et en piloter la mise en œuvre opérationnelle, sous la conduite de la Direction de l'Urbanisme et en étroite collaboration avec les autres directions concernées. Diriger le service des bâtiments et coordonner les activités des deux entités, de manière à garantir le bon fonctionnement du service (organisation du travail, gestion et optimisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées, respect des normes et directives) avec une approche fédératrice des équipes. Conduire et superviser les projets du service. Soutenir et conseiller la Direction de l'Urbanisme, représenter le service en maintenant une relation de partenariat avec les entités internes et externes à la ville.

Délai de postulation : 31 mai 2020.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel,
Service des ressources humaines,
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel,
032 717 71 47.

Ateliers des Musées

Jouons avec les collections du Musée d'art et d'histoire !

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel vous propose de découvrir son espace autrement, de manière virtuelle. Aujourd'hui, il vous livre à la maison quelques jolies pièces de ses collections ! C'est une invitation au jeu et à la création en laissant libre cours à votre imagination.
Rendez-vous sur le lien www.mahn.ch/expositions/decouvrir-le-musee-autrement

Pour célébrer les pollinisateurs

Participez à une dégustation de miels en ligne

La première édition des dégustations, en 2018 au Jardin botanique. (Photo JBN)

Le 20 mai prochain, c'est la journée mondiale des abeilles et des pollinisateurs. A cette occasion, le Jardin botanique de Neuchâtel invite à une dégustation de miels en ligne.

En ligne ? Mais oui, simplement en se connectant sur www.honeyatlas.com, un site lancé par Odoratnews en partenariat avec le Jardin botanique et la Haute école de Changins, qui vise à réaliser une cartographie sensorielle des miels du monde.

Pour participer, c'est très simple, il suffit d'avoir un pot de miel, une petite cuillère, les sens en éveil, et de remplir le sondage en indiquant ses différentes caractéristiques (texture, saveur, couleur…). On rendra sa copie d'ici le 20 mai !

Les férus d'ambroisie sont également invités à participer au challenge créatif qui consiste à dessiner ou photographier les descripteurs d'arôme du miel, puis à les envoyer à odoratnews@gmail.com. Les idées les plus originales seront publiées sur les réseaux sociaux et les plus remarquées seront récompensées par des pots de miel du Jardin botanique.

Offre d'emploi

La direction de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste d'

Inspecteur-trice de police du feu, Spécialiste en protection incendie AEAI à 80%

Mission : En tant qu'Autorité de protection incendie, veiller au respect des prescriptions de protection incendie. Examiner les préavis de sanction des permis de construire, les concepts et les preuves de protection incendie afin de vérifier qu'ils sont complets, compréhensibles et plausibles ; Vous serez également chargé-e de réaliser des préavis de manifestations et des autorisations d'installation de chauffage.

Délai de postulation : 24 mai 2020.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet : www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, Rue des Terreaux 1,
2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

Echos

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme et M. Josette et André Praz-Pittier pour leur 60e anniversaire de mariage, à Mmes et MM. Edith et François Thöni-Geissman, à Georgette et Willy Schwizgebel-Collaud, ainsi qu'à Suzanne et Jean-François Rosé-Voumard pour leur 55e anniversaire de mariage, et à Mme et M. Christiane et Bernard Hizette-Sandoz pour leur 50e anniversaire de mariage. Dans les circonstances actuelles, les quelques fleurs accompagnants habituellement ces vœux ne peuvent malheureusement pas être livrées. Un contact sera pris dans cette perspective dès la fin de cette période de confinement.

Fête de la danse

Danser à distance

La Fête de la danse est annulée : qu'à cela ne tienne ! Les organisateurs lancent un nouveau concept, baptisé « DisDance » avec la danse à distance comme devise de l'édition digitale du festival édition 2020. Plusieurs activités seront ainsi proposées en ligne du 15 au 17 mai. Le public aura notamment l'occasion de s'initier à la danse avec des professeurs provenant de toute la Suisse, via les réseaux sociaux de l'événement. Un programme a été tout spécialement concocté pour les enfants, en collaboration avec les lauréats des Prix suisses de danse. Pour clore la fête en beauté : Edouard Hue, élu « Danseur exceptionnel 2019 », invite le public à le rejoindre en ligne dimanche après-midi 17 mai pour une flashmob chorégraphiée par ses soins.

Programme : www.fetedeladanse.ch

Transports de la Croix-Rouge

Bénévoles recherchés

Le service de transports bénévoles de la Croix-Rouge a repris sur un rythme habituel afin de continuer de soutenir les personnes âgées qui en expriment le besoin. Diverses mesures ont été prises afin de respecter les règles d'hygiène de l'OFSP. Afin de répondre aux besoins, des chauffeurs bénévoles de moins de 65 ans et en bonne santé sont recherchés, disponibles pour minimum 2 mois. Pour plus d'informations : 032 886 88 60, contact@croix-rouge-ne.ch.

L'écrivain Jean-Claude Zumwald livre une nouvelle inédite, dont voici le dernier épisode

« Le vice de P'tit Louis » : dénouement

13h57. La voix *crachée* par le haut-parleur (*débitée* plutôt puisqu'elle a gagné un soupçon de rondeur) prescrit :

« Madame, Messieurs, pressez un bouton du tableau de commande ! L'ascenseur vous conduira à l'étage choisi. Nous nous excusons de ce dérangement et espérons avoir le plaisir de vous accueillir tout de suite avec un café ou un verre de rosé à notre restaurant du 8e étage ».

Ultime crépitement. Aucun de nous ne précipite un index sur le tableau de commande. Paul est calme, devient familier, aimable même. « Tu vas au bout du vice de P'tit Louis, Laurence, on monte après ». La fabuliste – ou faut-il l'appeler l'anecdotière ? – ne se fait pas prier. Va-t-elle nommer enfin ce qui a constitué la tare de l'enfant ?

« Tous les adultes ont été des enfants, mais beaucoup l'ont oublié », dit-elle, énigmatique et citant un poète. « Parmi les exceptions, P'tit Louis ! » Elle poursuit.

« C'est jouissif pour Louis. Il a goûté un Carambar il y a quelque temps, exquise saveur oubliée de l'enfance. Là, comparaison pertinente il en est sûr, c'est le goût de mille caramels réunis qu'il lui est proposé d'apprécier simultanément.

Elles sont soigneusement exposées sur la dizaine de rayons de la volumineuse vitrine : trois ou quatre cents boules à neige, des boules neigeuses, monuments kitchs, bien que de petite taille, qui ont enchanté ses quinze premières années quand bien ce fut pour lui inabordable. Des boules de matière transparente, en fait en forme de demi-sphère ou de dôme, très rarement rondes et que l'on peut tenir dans une seule main. Le dôme, nef magique, renferme, à choix : un paysage, un édifice, des personnages, des symboles patriotiques ou religieux, n'importe quel objet aux couleurs clinquantes le plus souvent. Il suffit d'agiter quelque peu et des flocons blancs se mettent en suspension dans le liquide (de l'eau) qui est contenu à l'intérieur du modeste volume.

La dame vend. Elle est seule, a besoin d'un petit surplus de revenu, son AVS c'est limite. Chaque mois elle se sépare de quelque chose. Meubles, tableaux, bibelots, bijoux. Elle et son mari décédé étaient collectionneurs avertis. « Bon, la brocante n'est plus ce qu'elle était, mais pour moi, ces petites ventes ce n'est pas vain ». Il perçoit bien, l'ex P'tit Louis, que se séparer de cette collection, c'est difficile pour Madame Blum. Pour lui, c'est enfant que les boules étaient inaccessibles, pour elle c'est maintenant qu'elles le deviennent. La collection est superbe ; un expert en a fait une estimation de haute valeur, avec des commentaires flatteurs sur certaines pièces, des précurseurs rares, uniques peut-être. L'appréciation du spécialiste précise qu'il y a plusieurs exemplaires de la fin du 19e siècle, en verre et céramique, servant alors de presse-papier. Il est dit aussi que la collection réunit, dans une belle chronologie, toutes les matières utilisées, du marbre au plastique en passant par la bakélite et le verre.

« Elles sont soigneusement exposées sur la dizaine de rayons de la volumineuse vitrine : trois ou quatre cents boules à neige ». Peinture originale de Béatrice Zumwald.

> « Il était convenu avec nos visites qu'elles n'apportaient ni fleurs, ni vin, mais une boule. »

Louis a une idée, motivée par la générosité, beaucoup, par l'intérêt, un peu. Il sait qu'il lui sera difficile de persuader sa jeune compagne d'accepter de placer ces œuvres d'art dans leur appartement. Elle n'y voit que colifichets régressifs, indignes d'adultes. La convaincre, ce sera long, très long ; impossible dans l'immédiat.

Il existe des ventes et achats en viager, cela concerne en général des biens immobiliers. Louis et Madame Blum ont bricolé un contrat oral dont eux seuls connaissent les détails. La vendeuse conserve la jouissance du bien (les boules à neige). Tant qu'elle vivra Louis lui versera chaque mois cent francs. Il sera propriétaire de la collection à son décès. Sera-t-elle une nouvelle Jeanne Calment, alerte encore à 122 ans ? Il s'en fout. Il a la chance d'avoir les moyens de faire face à cette éventualité qui serait d'ailleurs de nature à le réjouir.

Louis passe chaque semaine au domicile de la collectionneuse. Recueillis à côté du gros meuble vitré, ils boivent tisane, thé, café ou jus de fruits. C'est accompagné de mignardises des meilleurs confiseurs. Délicieux moments surannés. A chaque fois, quelques boules sont sorties, soupesées, agitées, admirées. Madame Blum commente. « Celle-ci, nous l'avions achetée chez un antiquaire à Vienne » ; « Celle-là mon mari l'a ramenée des Etats-Unis » ; « Il était convenu avec nos visites qu'elles n'apportaient ni fleurs, ni vin, mais une boule » ; « Ah, la plus grande ici, c'est le cadeau de mariage d'une amie. Il y en avait dix emballées avec soin » ; « Même celles produites en grande série à Hong-Kong ou en RPC ont un intérêt, bien qu'incomparables avec les premières fabriquées par des verriers français ».

Elle est végétarienne, épicurienne. Louis fait ses courses. Il est exclu qu'un aliment soit livré à domicile par un anonyme qui donne suite à une commande « hertzienne », comme elle dit. Elle a inculqué à Louis les critères qui distinguent salades, fruits et légumes frais. Il redevient P'tit Louis, obéit. La contemplation des boules et, surtout (surtout !), l'amitié de Madame Blum sont à ce prix tellement accessible, enfin. »

Café, rosé, viennoiseries, sourires de circonstance, paroles rassurantes. Le concierge de l'immeuble, deux techniciens ascensoristes et un officiel de je ne sais quoi sont présents sur la terrasse du 8e.

La terrasse du 9e étage du grand magasin parisien du boulevard Haussmann Le Printemps, ou, mieux, le restaurant Citerama, au 14e étage d'Espacité sur le Pod à La Chaux-de-Fonds pourraient presque rivaliser avec la qualité du paysage du chef-lieu neuchâtelois admiré ici. Presque.

Il est 14h45, je redescends par l'escalier, Paul au bras. Au 7e, une porte vitrée opaque annonce l'entrée du Service de psychiatrie ambulatoire. Il est signalé encore, par une simple plaque métallisée, gravée de lettres noires, que le cabinet de Laurence Chêneau, psychothérapeute est le troisième sur la gauche, n° 706.

« Le vice de P'tit Louis » en trois volets

Jean-Claude Zumwald rédige des polars et des nouvelles, dont les intrigues se déroulent pour la plupart dans le canton de Neuchâtel. Après « Le Refuge », l'écrivain neuchâtelois a accepté une nouvelle fois de livrer une nouvelle inédite. Intitulée « Le vice de p'tit Louis », elle met en scène Victor Aubois, personnage principal des polars de Jean-Claude Zumwald, coincé dans un ascenseur en compagnie de deux inconnus. Le récit, qui prend place en ville de Neuchâtel, se décline en trois épisodes, un pour trois différentes étapes de cet étrange confinement. Les illustrations, elles, sont signées Béatrice Zumwald. Infos sur www.beatricezumwald.com